

**Secrétariat ouvert au public**

Lundi : 17h à 19h

Mardi : 14h à 17h

Mercredi : 14h à 16h

Jeudi : 14h à 19h

Vendredi : 14h à 16h30

***Permanences du maire ou d'un adjoint :***

Les lundis et jeudis de 18h à 19h. Sauf jours fériés et pendant les congés.

***Permanence pour inscription sur la liste électorale :***

Ainsi que l'exige la loi, le maire tiendra une permanence pour inscription sur la liste électorale le lundi 31 décembre de 8h à 10h. Vous pouvez néanmoins vous inscrire avant.

***Congés :***

Pendant cette période vous pourrez joindre le maire au 03 23 72 65 41 ; M. Lebrun au 09 51 02 77 01 ;

M. Leclercq au

03 44 36 18 94

; M. Desmoulins au 03 60 71 50 62

; M. Verrier au 03 23 82 68 31.

Scolaire les Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 14h15 à 17h30

Autres possibilités sur rendez vous

## Adresse de la mairie d'Haramont

Mairie d'Haramont  
1 place Verdun  
02600 HARAMONT

Téléphone : 03 23 96 22 39

Fax : 03 23 96 13 74